



PARCOURSANTÉ : Étude des parcours des candidats aux études de santé dans le cadre de la réforme 2020 de leurs voies d'accès

Axe politiques de santé

Agnès VAN ZANTEN

Directrice de recherche, CNRS, CRIS et
LIEPP, Sciences Po

Elle s'intéresse dans une perspective
sociologique aux inégalités d'éducation,
se focalisant plus particulièrement dans
ses recherches en cours sur les
inégalités d'accès à l'enseignement
supérieur, l'accompagnement familial
des études supérieures et les effets des
dispositifs d'ouverture sociale des
établissements d'élite.

Mitchell STEVENS

Professeur, Stanford University

Mitchell Stevens est professeur en
éducation à l'université de Stanford
et co-directeur du Pathways Lab.
Sociologue des organisations, il
s'intéresse aux parcours
académiques, à l'éducation
continue, aux formes
d'apprentissage alternatives et à
l'organisation formelle des
connaissances.

Membres associés

• Léon MARBACH

Doctorant, Stanford University

Léon Marbach est doctorant en
Education Data Science à l'université
de Stanford. Il s'intéresse aux
inégalités d'accès à l'enseignement
supérieur et aux sciences sociales
computationnelles.

• Mathieu ROSSIGNOL – BRUNET

Docteur en sociologie, LIEPP Sciences
Po, CERTOP Université Toulouse
Jean Jaurès.

Docteur en sociologie après une thèse
réalisée au CERTOP (Université
Toulouse Jean Jaurès) portant sur les
aspirations d'orientation et parcours
d'études dans les licences d'humanités.
Il s'intéresse plus généralement aux
choix d'orientation du secondaire vers
le supérieur, qu'il s'agisse des
candidatures et admissions à Sciences
Po dans le cadre de la réforme des
admissions de 2021, aux effets de la
réforme du baccalauréat sur les
aspirations des bacheliers scientifiques
dans l'académie de Toulouse, ou sur la
différenciation socio-scolaire des
publics des universités franciliennes
depuis la loi ORE.

La réforme 2020 des études de santé remplace la PACES (Première Année Commune aux Études de Santé) par deux nouvelles formations : le Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) et la Licence avec Accès Santé (LAS). La réduction des inégalités d'accès et la diversification du corps étudiant font partie des principaux objectifs visés. Prenant appui sur l'étude de cas d'une université francilienne menée dans le cadre de la recherche REF-SANTÉ, le nouveau projet PARCOURSANTÉ se propose d'étendre l'analyse des effets de la réforme au niveau national au travers de l'exploitation des données Parcoursup sur les candidats et admis en études de santé entre 2019 et 2021.

Contexte et cadre d'analyse

Le projet de recherche REF-SANTÉ, soutenu par le LIEPP depuis 2020, a montré **que la filière PASS tend à être plus sélective scolairement et socialement que la filière LAS**. La conduite d'entretiens avec des étudiants de ce même établissement ainsi que la passation d'un questionnaire ont révélé l'existence de fortes inégalités d'information sur la réforme selon le contexte familial et scolaire qui renforcent de ce fait les inégalités préexistantes d'accès aux études de santé. Ces résultats confirment que **la connaissance du système d'enseignement supérieur et de son mode de fonctionnement, grâce au milieu familial d'appartenance ou à l'établissement fréquenté** (Draelants, 2014 ; Oliver et al., 2018 ; Oberti et al., 2022) **sont des ressources déterminantes au moment des décisions d'orientation**.

Dans un contexte de segmentation horizontale croissante de l'enseignement supérieur et des formations d'une même discipline (Frouillou, 2017) on peut se demander si ces premiers résultats se retrouvent à l'échelon d'autres établissements. On peut former l'hypothèse que cela est le cas bien que la région francilienne étudiée dans le cadre de REF-SANTÉ présente la particularité d'avoir bénéficié de nombreuses expérimentations de la réforme les années précédant sa mise en œuvre officielle.

Aussi, dans un contexte d'autonomisation croissante des universités (Musselin, 2017), et sachant que la réforme accorde une grande liberté aux établissements on peut former l'hypothèse que les politiques de recrutement des étudiants sont très différentes d'un établissement à l'autre, impliquant des effets sur l'accès à ces études.

Les effets de la réforme en termes de publics accueillis

Les études sur l'orientation font état d'une surreprésentation des élèves d'origine sociale favorisée et des filles dans les études de santé (Blanchard et Lemistre, 2022), mais quel est l'effet de la réforme sur la composition des publics ? Une comparaison des candidatures et admissions pré- et post-réforme tout comme des publics inscrits en seconde années sur les mêmes périodes est en cours grâce à l'exploitation des bases Parcoursup.

Les premières exploitations relatives à l'année 2021 montrent un **effet très important des enseignements de spécialité suivis** dans le fait de candidater à au moins une licence PASS : les étudiants ayant suivis deux enseignements de spécialités scientifiques postulent plus massivement en licence de santé. Inversement, ceux n'ayant suivi aucun enseignement de spécialité scientifique ne postulent que marginalement en santé. On peut y voir une **canalisation des aspirations en fonction des enseignements suivis**, mais aussi un **parcours entamé précocement** par les élèves qui savent qu'il leur faut faire des sciences pour ensuite entamer des études de santé. Un autre effet important est celui relatif au sexe des candidats, puisqu'à caractéristiques prises en compte constantes, les filles ont près de trois fois plus de chance que les garçons d'émettre au moins une candidature en licence PASS.

La dimension vocationnelle des études de santé

Deux indicateurs relatifs aux vœux nous permettent d'aborder la question de la vocation pour les études de santé : il s'agit du nombre de candidatures en PASS, et de la part moyenne des vœux formulés dans cette filière de formation. La spécialisation entamée dans le secondaire se révèle être fortement discriminante : lorsqu'ils postulent en PASS, les bacheliers dits scientifiques demandent significativement plus de formations (11,6) que ceux ayant suivi d'autres enseignements de spécialité. En outre, ils consacrent une part plus importante de leurs vœux à des formations en PASS (10 à 20 points de plus). La concentration des vœux en PASS ainsi que le nombre de candidatures dépendent également du niveau scolaire : ces deux indicateurs décroissent avec le niveau scolaire, les admis sans mention postulant davantage dans d'autres formations parallèlement à leur candidature en santé. On peut imaginer qu'ils diversifient davantage leurs candidatures dans la mesure où leurs chances d'admission (et de réussite, ce qui n'est pas sans effet sur la manière dont ils se projettent ou non dans la filière) sont plus réduites.

Nous prolongeons cette analyse en exploitant un corpus de projets de formation motivés soumis par plus de 15 000 candidats à une université francilienne proposant le PASS en 2020. Ces textes, obligatoires dans le cadre de la plateforme Parcoursup, constituent un matériau particulièrement pertinent pour analyser la manière dont les candidats expriment leur vocation, ainsi que la façon dont ils la mettent en forme en fonction de ce qu'ils perçoivent comme attendu par l'université dans un contexte de forte sélection. Notre démarche articule des méthodes qualitatives et quantitatives.

Dans un premier temps, une lecture approfondie d'un échantillon d'environ 500 textes nous a permis d'identifier de manière inductive des motifs récurrents dans les motivations vocationnelles avancées par les candidats. Cette phase a conduit à la mise en évidence de six grands répertoires vocationnels : une vocation comme « appel » (registre traditionnel/religieux de la vocation), un engagement envers un idéal social (registre moral), une recherche de réalisation de soi (registre expressif), la construction d'un projet professionnel (registre instrumental), dérivée d'un intérêt intellectuel pour la santé et le fonctionnement du corps humain (registre réflexif), et, enfin, comme une disposition au sacrifice et à l'effort (registre éthique).

Dans un second temps, nous mobilisons des outils de classification automatisée, en nous appuyant plus précisément sur des modèles de langage de type LLM (ChatGPT), pour coder l'ensemble du corpus selon ces catégories. La suite de ce travail vise à analyser les variations dans la mobilisation de ces répertoires (et des associations entre eux) selon les caractéristiques sociales et scolaires des candidats, notamment le sexe, le type de lycée d'origine (public ou privé), le niveau de réussite au baccalauréat (mention), ainsi que l'origine sociale (PCS des parents). Cette étape permettra d'évaluer dans quelle mesure les modalités d'expression de la vocation sont socialement différenciées.